

## **21-06-08 Finances – Tarifs**

Tarifs pour les séjours organisés pour les enfants de la commune – Année 2022 et tarifs centre de loisirs

Monsieur le Maire expose :

Comme chaque année, dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la commune organise des activités pour les enfants de la commune pour les vacances scolaires : séjours et centre de loisirs.

La participation demandée aux familles varie selon leurs facultés contributives. Elle est fixée par le Conseil Municipal selon 5 barèmes et en corrélation avec les engagements de la CAF de la Loire.

Il convient de fixer dès à présent le prix de ces séjours et les tarifs du centre de loisirs municipal. Afin de pallier l'augmentation du coût des activités, les tarifs subiront une légère augmentation.

La participation des familles sera donc la suivante :

### Vacances d'Hiver 2022 : séjour à Valloire/ 6 - 17 ans

Barème 5 : > 2000	345 €
Barème 4 : 1101-2000	301 €
Barème 3 : 701-1100	263 €
Barème 2 : 500-700	258 €
Barème 1 : <500	228 €
Prix plancher	128 €

### Vacances de Printemps 2022 : séjour itinérant – Raid sportif / 13 - 17 ans

Barème 5 : > 2000	184 €
Barème 4 : 1101-2000	161 €
Barème 3 : 701-1100	143 €
Barème 2 : 500-700	138 €
Barème 1 : <500	122 €
Prix plancher	69 €

### Vacances d'Été 2022 : séjour à la mer ou à la montagne en France / 6 – 15 ans

Barème 5 : > 2000	252 €
Barème 4 : 1101-2000	221 €
Barème 3 : 701-1100	194 €
Barème 2 : 500-700	189 €
Barème 1 : <500	167 €
Prix plancher	94 €

### Vacances d'Été 2022 : séjour à la mer ou à la montagne France ou Etranger / 15 – 17 ans

Barème 5 : > 2000	327 €
Barème 4 : 1101-2000	268 €
Barème 3 : 701-1100	215 €
Barème 2 : 500-700	210 €
Barème 1 : <500	175 €
Prix plancher	117 €

**Tarif du centre de loisirs :**

Applicables à compter du 30 août 2021.

Nature des prestations	Quotient familial									
	<500		500 à 700		701-1100		1101-2000		> 2000	
	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur
<b>Matin</b>	1,40 €	1,40 €	2,00 €	2,30 €	2,97 €	4,31 €	3,79 €	5,44 €	4,65 €	6,68 €
<b>Repas</b>	2,00 €	2,00 €	2,80 €	3,30 €	3,41 €	4,19 €	3,79 €	4,65 €	4,54 €	5,67 €
<b>Après-midi</b>	1,60 €	1,60 €	2,40 €	2,70 €	3,41 €	4,76 €	4,22 €	5,89 €	5,08 €	7,14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les participations ci-dessus des familles pour les voyages précités ainsi que les tarifs du centre de loisirs applicables à compter du 30 août 2021.

**Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 29 juin 2021**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

# **Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez**

## Séance du 28 juin 2021

**21-06-08 Finances – Tarifs**

Tarifs pour les séjours organisés pour les enfants de la commune – Année 2022 et tarifs centre de loisirs

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERIANI Myriam

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS  
M. BOUGAULT à M. COSSEY  
Mme CONVERT à Mme BISACCIA

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN